

dé grosses sommes d'argent engage fortement les propriétaires à vendre de vastes étendues de forêts sur pied. Mais il n'est pas moins vrai que nous avons maintenant une quantité de fermes, autrefois en plein rapport, qui ne présentent plus que des rochers nus, ou des collines sur lesquelles les pluies exercent librement leurs ravages."

Si on se préoccupe tellement de l'avenir de l'agriculture en Amérique, et si l'on craint tellement les mauvais effets du déboisement, que devons-nous dire en Europe, où nous avons détruit les forêts même dans les pays dont elles étaient la seule ressource?—*Journal de Rome.*

La vente du tabac.—Nous publions ci-dessous une lettre de l'honorable Secrétaire d'Etat, qui résume en peu de mots la législation de la dernière session, sur la culture et la vente du tabac en feuille. Elle pourra servir d'information aux intéressés.

"Ottawa, 28 juin 1882.

"Dr A. L. Toupin,

"Saint-François du Lac,

"Mon cher Docteur,

"Votre lettre du 26 reçu. La culture, comme la vente de la feuille de tabac canadien, est complètement libre. Le cultivateur et le vendeur peuvent la vendre et revendre indéfiniment. Elle n'est frappée de droits que lorsque le manufacturier la coupe ou la manufacture.

"Bien à vous,

"J. A. MOUSSEAU."

Ainsi pas de doute. La culture et la vente du tabac sont complètement libres. Telle est la pensée qui a présidé à la loi de la dernière session, telle est la pensée qui anime le gouvernement en faisant l'application de cette loi.—*La Minerve.*

Importation canadienne.—Deux articles de provenance canadienne, beaucoup recherchés sur les marchés américains, sont les chevaux et le foin. Sur le seul marché de Lowell l'importation des chevaux canadiens dépassera, cette année, celle des années précédentes. La race canadienne est préférée à toutes les autres parce que la production est plus sûre et souffre moins d'inconvénients. Le cheval, moins gros que ceux d'espèce étrangère, est plus résistant au travail. Mais c'est dans les écuries de louage ou attelé à un élégant coupé, qu'on apprécie mieux sa force et les autres qualités qui le distinguent.

Maintenant, le foin canadien compte sur nos marchés comme l'un des plus importants articles d'importation. Serait-ce parce que les Etats de la Nouvelle-Angleterre en produisent peu, ou parce que la province de Québec, le principal champ de production, est à proximité? Ce qu'il y a de bien certain, les plaines fertiles du Vermont exceptées, le sol rocailleux des Etats de l'Est est impropre à donner à cette plante le suc nutritif dont disposent les riches prairies qui bordent le Saint-Laurent. Sa production, d'ailleurs, est assez abondante, chaque année, et, eu égard aux facilités de transport, pour que le marchand et le consommateur américains ne soient pas déçus dans leurs prévisions.

On reconnaît au foin canadien des qualités nutritives qu'on ne rencontre pas ailleurs et on ne saurait

faire cet éloge du produit sans en décerner une part aux cultivateurs. Comme les connaisseurs dans les conditions des qualités du foin qui doit être servi au cheval réclament, comme l'observation en est souvent faite, un degré supérieur de substance nourrissante, afin d'être utiles à ceux de nos lecteurs que ces détails peuvent intéresser, nous nous proposons de donner aussi exacts que nous le pourrons, tous les renseignements qu'il nous sera possible de recueillir.—*L'Abeille*, de Lowell.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ D'AUTOMNE.

Un de nos abonnés de St Normandin du Lac St-Jean nous demande plusieurs renseignements quant à la culture du blé d'automne. En publiant sur cette culture l'article suivant que nous empruntons au *Journal d'Agriculture* de 1849, nous croyons satisfaire pleinement au désir de notre abonné.

Voici donc ce que nous lisons de ce journal d'agriculture publié sous la direction de la Société d'agriculture du Bas Canada :

Le cultivateur devrait faire tout ce qui dépend de lui pour avoir de bonnes récoltes de blé semé l'automne, et il y pourrait réussir au moyen d'expériences répétées sur une petite échelle. Ce qu'il y a de nécessaire d'abord, c'est que la terre soit bien égouttée, et de ne jamais semer de blé d'automne que dans une terre forte argileuse. Sur tout autre sol, dans ce pays, le blé d'automne courra le risque de manquer, parce que les racines n'étant pas retenues assez fortement dans la terre, après les froids de l'hiver et les gelées du printemps, le grain sera déraciné. Sur une terre forte, convenablement préparée par le guérêt d'été, le blé semé en août, soit en sillons, ou recouvert convenablement avec la charrue, réussirait toujours très probablement, pourvu que le sol fût bien égoutté.

D'après ce plan, la plante du blé prendrait fortement racine dans la terre avant l'hiver, et serait moins sujette à être déracinée par la gelée. L'époque la plus dangereuse de toute est quand la neige et la gelée ont disparu, en mars ou avril. Si l'eau produite par la neige fondue se gèle fortement sur la place, il en pourra résulter la destruction des plantes. Le dégel est encore plus nuisible, lorsqu'il a lieu lentement, ou qu'il est accompagné de gelées. Lorsque le soleil brille et chauffe durant le jour, et qu'il gèle fort durant la nuit, ou lorsqu'une neige tombée pendant la nuit est fondue presque aussitôt par le soleil, le sol est saturé par l'eau, qui ne peut pénétrer dans les couches inférieures, et continue à être durci par le froid : cette eau gèle durant la nuit, et, en gelant, soulève la couche superficielle de la terre sujette à son influence, et avec elle les plantes qui y croissent. Durant le jour, la terre dégèle de nouveau, et reprend sa position primitive; mais les plantes, qui sont plus légères, restent à la surface, entièrement abandonnées par le sol. Nous avons vu la même chose se répéter successivement pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, et le plus grand nombre des plantes déracinées; et les racines elles-mêmes rompues là où leurs extrémités inférieures avaient été faiblement retenues par la terre gelée.